



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SION, LE 1^{ER} AVRIL 2021

Conseil d'administration de la Banque Cantonale du Valais (BCVs)

Renouvellement du Conseil d'administration pour la période 2021/2025

Le Conseil d'Etat a arrêté ses propositions concernant le renouvellement du Conseil d'administration de la Banque cantonale du Valais (BCVs) pour la période 2021/2025. Dans ce cadre, il propose à l'assemblée générale du 21 avril de reconduire Pierre-Alain Grichting à la présidence et de désigner Gabriel Décaillet à la vice-présidence. Il propose comme membres représentant l'Etat du Valais les sortants Pierre-Alain Grichting, Pascal Indermitte, Jean-Albert Ferrez et Sandra Lathion. Il propose également Patrick Héritier, Edgar Jeitziner et Anja Wyden Guelpa comme nouveaux membres. Trois candidatures qui au vu de leurs compétences remplissent les exigences de la FINMA et permettront à la BCVs de relever les défis auxquels elle devra faire face au cours des prochaines années.

Le 21 avril 2021, l'Assemblée générale de la BCVs procédera à l'élection du Conseil d'administration de la Banque pour les quatre prochaines années. Dans cette optique, le Conseil d'Etat, faisant usage de ses compétences légales, a arrêté ses propositions à l'attention de ladite Assemblée générale.

Il propose ainsi de reconduire comme membres représentant l'Etat du Valais les sortants Pierre-Alain Grichting à Naters, Pascal Indermitte à Steg, Jean-Albert Ferrez à Sion / Bagnes (Verbier) et Sandra Lathion à Sion. Comme nouveaux membres représentant l'Etat du Valais, et en remplacement de Chantal Balet Emery, de Fernand Mariétan et de Ivan Rouvinet qui ont tous les trois atteint leur limite de fonction, sont proposés Patrick Héritier à Savièse, Edgar Jeitziner à Jongny et Anja Wyden Guelpa à Genève. L'Etat du Valais prend par ailleurs acte de la candidature de Serge Métrailler, déposée par l'Association valaisanne des entrepreneurs pour les actionnaires minoritaires.

Les critères de sélection pour la proposition des nouveaux représentants de l'Etat du Valais se basent notamment sur les directives de la FINMA qui précisent que le Conseil d'administration doit disposer des compétences de gestion suffisantes ainsi que des connaissances techniques et de l'expérience nécessaires dans les secteurs bancaires et financiers. Tous les autres domaines centraux, tels que la finance et la comptabilité ainsi que la gestion des risques doivent également être représentés avec les compétences requises. Parmi les axes stratégiques de la BCVs figure la transition vers l'ère numérique. La FINMA estime donc que des compétences en matière de nouvelles technologies, de digitalisation ou de fintech devraient être idéalement renforcées au sein du Conseil d'administration de la Banque.

Patrick Héritier a occupé des fonctions de direction dans différents établissements bancaires depuis plus de 20 ans et bénéficie ainsi d'une solide expérience dans la gestion bancaire ainsi que dans la gestion d'entreprise. Il dispose également de connaissances approfondies du cadre réglementaire dans lequel évolue la Banque cantonale du Valais.

Edgar Jeitziner bénéficie d'une vaste expérience dans tous les domaines bancaires et de solides compétences de gestion d'entreprise. Il a présidé la Direction Générale de la Banque cantonale de Fribourg depuis 2012 jusqu'au 1er janvier 2021. Il dispose également de connaissances poussées dans les domaines des finances, de la comptabilité, de la gestion des risques ainsi que de la révision.

Anja Wyden Guelpa a été Chancelière de la République et Canton de Genève durant neuf ans (2009 – 2018). Depuis, elle enseigne l'innovation dans le secteur public à l'Université de Lausanne et siège aux Conseils d'administration de Digital Switzerland, de la Swiss Digital foundation, de la Swiss Risk & Care SA, d'Innosuisse, de la Mobilière ou encore de Suisse Tourisme. Elle dispose d'une solide expérience et de connaissances approfondies dans les domaines de la gestion d'entreprise, de la digitalisation et des nouvelles technologies.

Présidence du conseil d'administration

Pour la présidence du Conseil d'administration, le Conseil d'Etat propose de reconduire Pierre-Alain Grichting dans cette fonction qu'il occupe depuis 2018.

Vice-présidence du conseil d'administration

Le Conseil d'Etat propose pour la vice-présidence du Conseil d'administration Gabriel Décaillet. Ce dernier est membre du Conseil d'administration de la BCVs depuis 2013, ce choix permet, de plus, une représentation des tiers actionnaires à la vice-présidence.

Société anonyme de droit public, la Banque Cantonale du Valais (BCVs) est cotée à la Bourse suisse. Elle développe les services d'une banque universelle et contribue au développement harmonieux de l'économie valaisanne dans les limites des règles prudentielles de la branche.

Prochains rendez-vous :

Assemblée générale ordinaire 2021
21 avril 2021

Publication des résultats semestriels 2021
21 juillet 2021

Contact presse

Philippe Glassey
Responsable communication

058 324 60 32
presse@bcvs.ch

Ce communiqué est envoyé en dehors des heures d'ouverture de la Bourse suisse (SIX), afin de respecter les règles de publicité événementielle issues du Règlement de cotation émis par celle-ci. Il est également disponible sur le site Internet de la BCVs : www.bcvs.ch

